

LA FORGE

Daniel de Raemy



Fondation CEPY

Sommaire

Avant-propos du président de la Fondation CEPY	3
Introduction	4
Le site au Moyen Âge	4
La propriété Vuillemin de l'Île, hors les murs	6
Les origines de l'ancien café de l'Île	9
Les déboires des Vuillemin, acquisition de la propriété en 1806 par Charles Berruex	10
Le maréchal-ferrant Henri Berruex, édification de la forge	12
Le combat inégal du cheval et de l'automobile	14
On continue à travailler le fer et l'acier dans le quartier des Moulins	16
L'activité du maréchal-ferrant	17
De la forge au lieu convivial	20
Notes	22
La Fondation CEPY	23



fig. 1

L'ancienne forge Berruex, après sa rénovation entreprise en 2011-2012. À l'arrière, le locatif, également propriété de la Fondation CEPY, à droite l'ancien café de l'île, construction de 1906.

Photo Yves Eigenmann, 2018

Dans sa forme actuelle, rénovée de fond en comble en 2012 par les soins de la Fondation CEPY, la forge est un lieu d'accueil mis à disposition pour des manifestations de nature très diverse, colloques, assemblées de sociétés, expositions, ou des réunions privées et familiales (fig. 1). La forge se situe à la rue des Moulins, dans un quartier de la ville d'Yverdon-les-Bains qui présentait autrefois une physionomie très différente. C'était un faubourg dédié à l'artisanat et la petite industrie, très marqué par la présence de l'eau qui fournissait l'énergie motrice. Les canaux ont maintenant disparu; ils avaient été créés par la main de l'homme, ponctions sur le cours principal de la Thièle, et alimentaient notamment les fameux moulins d'Yverdon, indispensables

à la subsistance de la population yverdonnoise. Les eaux, arrivées de la plaine supérieure de l'Orbe et du Jura, sont à nouveau concentrées dans la Thièle, la rivière principale qui traverse Yverdon-les-Bains.

La présente plaquette vise à établir l'histoire de la forge, un des derniers témoins architectural encore debout de cette activité industrielle; elle suggère également le contexte ancien dans lequel ce bâtiment est apparu, jadis presque complètement entouré par ces canaux maintenant comblés. Nous avons confié cette présentation à l'historien Daniel de Raemy, l'auteur d'études très importantes sur l'histoire de notre ville, et dont on connaît par ailleurs le profond attachement à la région du Nord vaudois qui l'a vu grandir.

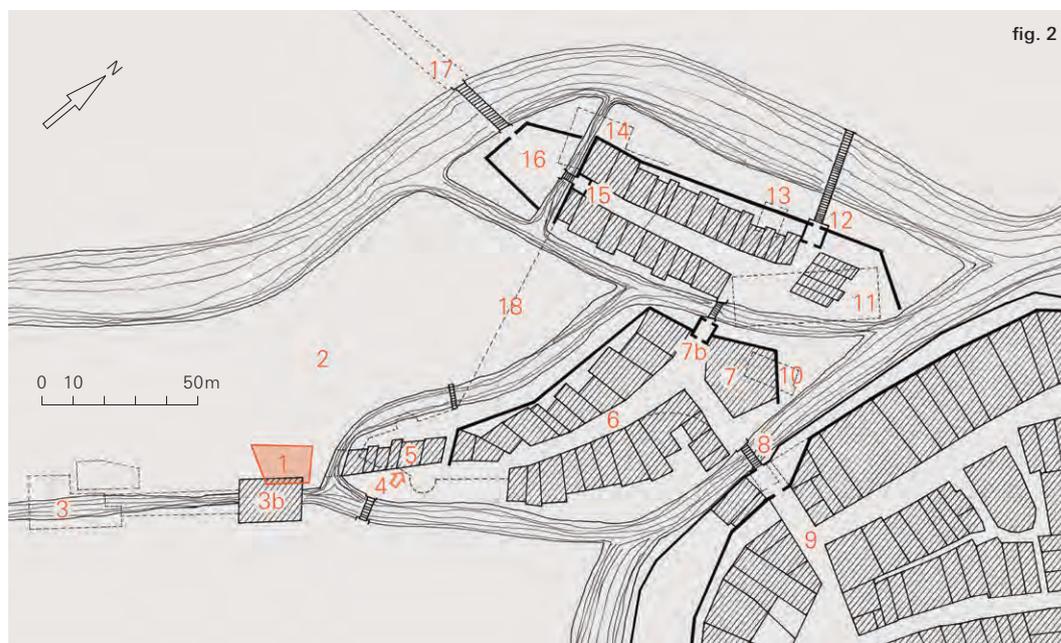


INTRODUCTION

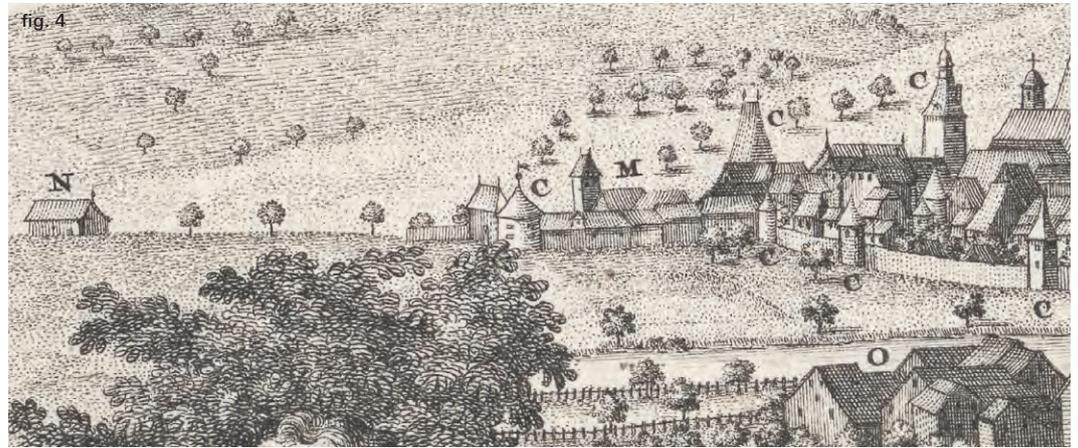
La forge, dans sa forme primitive, est apparue tardivement, en 1871, à l'extérieur de l'ancien faubourg de l'Hôpital, sur la rive gauche du canal des Moulins, juste en aval de ces derniers. Elle est édiflée par le maréchal-ferrant et forgeron, Henri Berruex, qui quitte un atelier qu'il louait à la rue d'Orbe. Cette forge, simple construction en bois à l'origine, fait partie d'une vaste propriété possédée par la famille Berruex dès 1806. L'ensemble comporte à l'extrémité sud de la parcelle une grande maison qui s'est retrouvée dès 1966 en bordure de la rue du Midi, connectée à la rue du Curtil-Maillet par un pont construit sur la Thièle cette année-là; elle est démolie en 1979. Au nord, un autre bâtiment important sert de débit de vin, remplacé en 1906 par le café de l'Île, lieu de convivialité réputé jusque dans les années 1990, avec une belle salle à manger réhabilitée «art 1900» au début des années 1980. Entre ces deux pôles principaux, on dénombre diverses annexes et remises, dont le bâtiment de la forge.

LE SITE AU MOYEN ÂGE

Au Moyen Âge et jusqu'au XVIII^e siècle, la propriété n'est pas construite (fig. 2); il s'agit de prés et jardins à l'extérieur des murs qui enfermaient le faubourg de l'Hôpital, dont l'axe de circulation principal était constitué par l'actuelle rue des Moulins, depuis le débouché de la rue du Milieu jusqu'à l'ancienne teinturerie Ehinger; ces prés se situaient entre la Thièle des Moulins à l'est et le fossé Bruant à l'ouest, qui deviendra le bras navigable de la Thièle, notamment pour accéder aux écluses à l'époque du canal d'Entreroches (XVII^e siècle), puis, avec les grands travaux d'assainissement de la plaine de l'Orbe entrepris dès 1853, le cours principal de cette rivière¹.



Yverdon en 1757, selon Berthoud de Plancemont et Herrliberger, détail montrant au centre la porte des Moulins flanquée de sa tour ronde d'artillerie et à gauche les anciens Moulins.



La Thièle des Moulins est créée en 1279 sous le comte Philippe de Savoie par des spécialistes arrivés de Paris, dans le but de bénéficier d'une chute assez importante pour faire tourner les roues de cette installation². En aval des roues, ce canal se scindait en deux bras qui protégeaient le faubourg de l'Hôpital, terminé par un ouvrage défensif appelé le «boulevard», encadrant la porte des Moulins, édifié à l'initiative des ducs de Savoie en 1515, puis flanqué de deux tours d'artillerie par LL.EE. (Leurs Excellences)

de Berne en 1536 (fig. 3 et 4). Ces prés sont situés sur une véritable île, qualifiée comme telle en 1403 déjà, avant la disparition, au XVI^e siècle, des bras de rivières qui séparaient le faubourg de l'Hôpital de ceux de Gleyres et Cheminet. Sur le plan d'Emmanuel de Treytorrens de 1737³ on observe bien que, entre les deux Thièles, l'étang des foulons et le canal de dérivation partant des Moulins découpent alors des parcelles complètement entourées d'eau entre ces deux rivières.



fig. 3

La porte des Moulins, telle qu'imaginée dans les années 1940 par le peintre Edmond Bornand. On ne perçoit peut-être pas assez la présence des canaux.

Collections Ville d'Yverdon-les-Bains, photo Yves Eigenmann, 2018



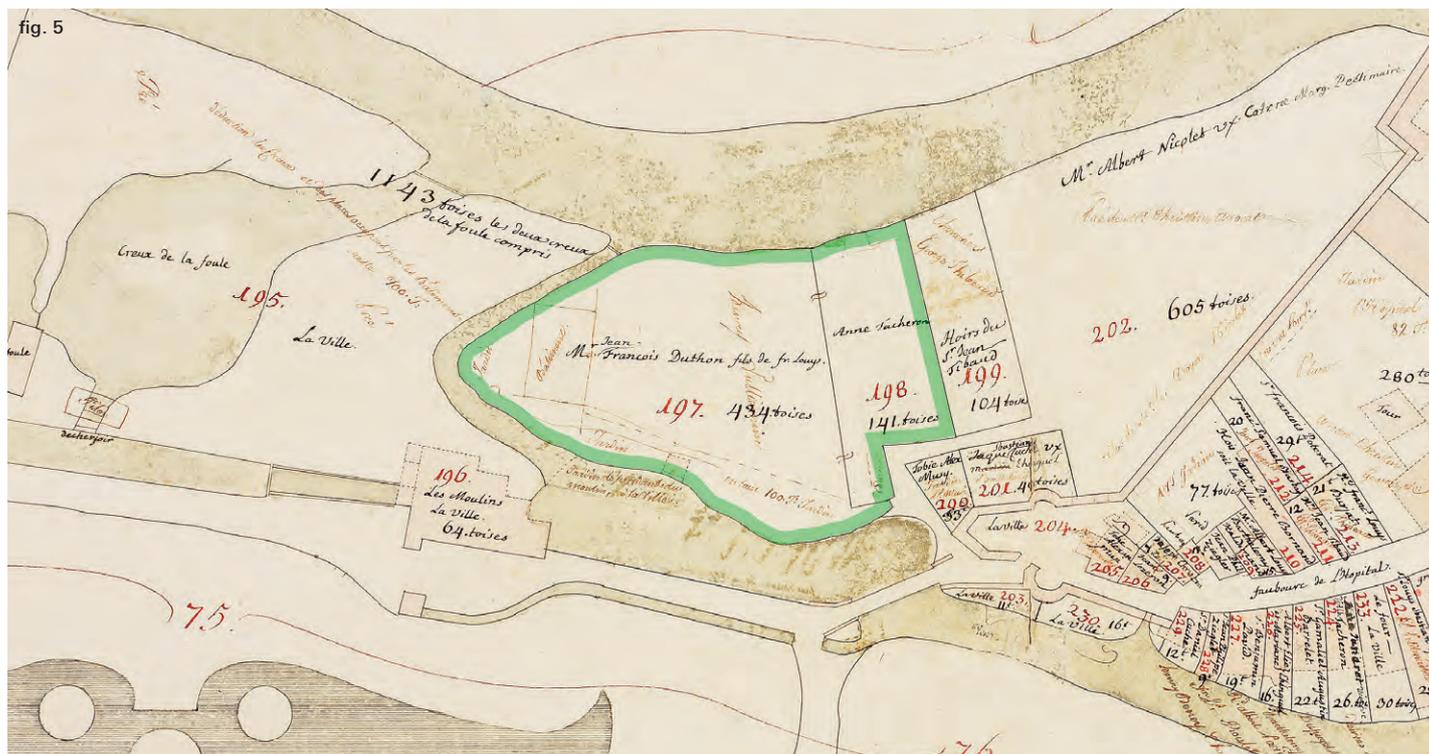
- ◀ Les faubourgs des Moulins, de Gleyres et de Cheminet au XV^e siècle (reconstitution hypothétique). En traits forts: le tracé des enceintes défensives du Moyen Âge. 1) Position de la forge d'Henri Berruex. 2) Jardins «en l'île» aux enfants de Pierre Banderet en 1403. 3) Moulins des XVIII^e et XIX^e siècles. 3b) Emplacement présumé des moulins au Moyen Âge. 4) Porte des Moulins dès 1515. 5) Rangée de maisons démolies pour la construction du boulevard d'artillerie de 1515. 6) Actuelle rue des Moulins. 7) L'hôpital. 7b) Tour-porte de l'Hôpital, édifiée entre 1427 et 1430. 8) Pont des Boucheries ou Bachier à l'avant de la tour-porte de 1560. 9) Rue du Milieu. 10) Position de l'actuel local pour les jeunes (ancien foyer du soldat). 11) Emplacement d'un grand magasin à sel démolie dans les années 1870 pour les casernes. 12) Tour-porte de Gleyres de 1440. 13) Tour-porte de Gleyres de 1610 (à son emplacement actuel). 14) Tracé de l'ouvrage en éperon construit en 1601. 15) Tour-porte de Cheminet. 16) Barbacane de 1415 protégeant la porte de Cheminet. 17) Chaussée de Treycovagnes aboutissant au pont de Cheminet franchissant la Thièle occidentale, appelée le «fossé Bruant», la future Thièle principale. 18) Enceinte bernoise édifiée en 1601 et démolie en 1950. Dessin, Daniel de Raemy

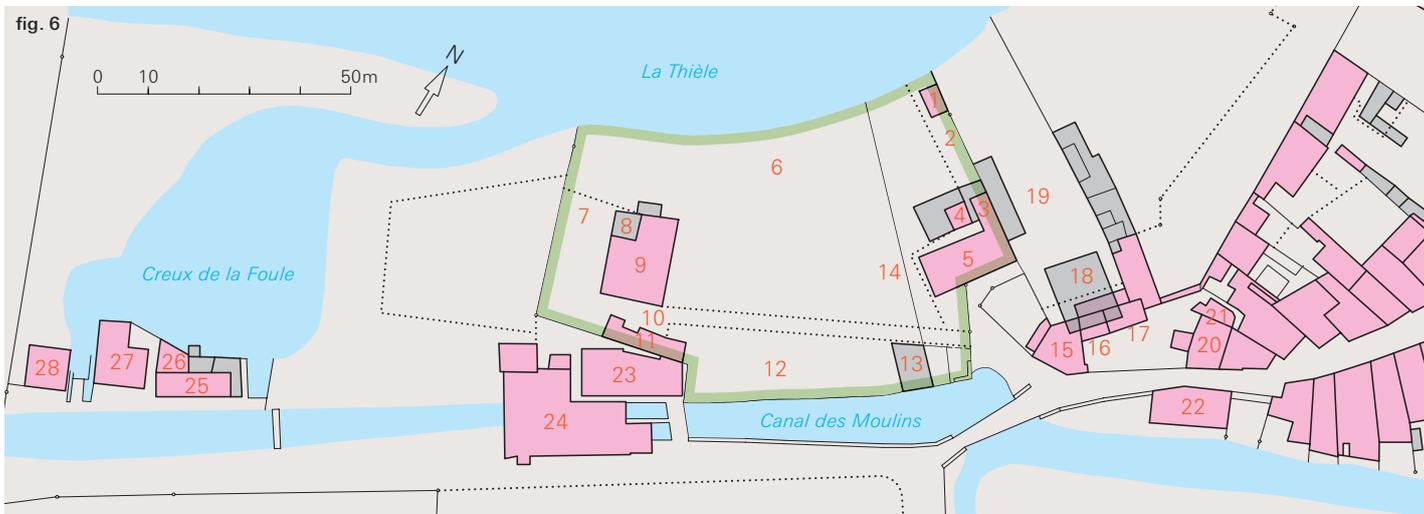


LA PROPRIÉTÉ VUILLEMIN DE L'ÎLE, HORS LES MURS

La première construction, soit la grande maison méridionale, apparaît vers 1764⁴ (fig. 5-9); elle est édiflée par le bourgeois d'Yverdon, Henri Vuillemin, peu après son mariage en 1762⁵, afin qu'il puisse disposer de locaux importants à proximité de la Thièle inférieure où passait toute la navigation, laquelle, le cas échéant, stationne au port à proximité du pont de Gleyres. Vuillemin est un commerçant, il vit essentiellement du négoce, en particulier du transbordement de vin; il possède une barque de transport qui rallie régulièrement Soleure et Morat; à ce titre, il fait partie

comme «maître de barque» de la compagnie des bateliers. Heureux propriétaire d'un important navire à fond plat, bien adapté au fret, source de revenus, il n'en assure pas lui-même son exploitation. Pour cela, il a engagé un équipage, composé d'un à trois bateliers et d'un novice afin d'entretenir, de faire naviguer le bateau et surtout d'assurer le chargement et la livraison des marchandises⁶. Le qualificatif d'île poursuit Vuillemin puisqu'il est appelé à Yverdon «Vuillemin de l'île»; il réside «en l'île»⁷.



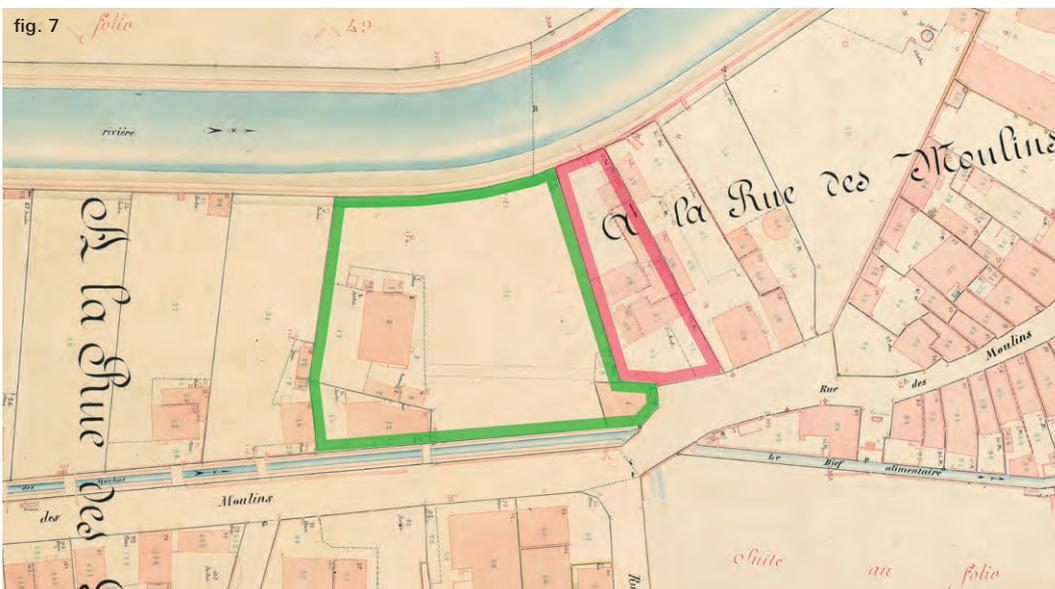


ACV, Ca 4, Plan cadastral Richard de 1838, assemblage des folios 8 et 9. En gris: constructions ajoutées entre 1838 et 1900. Liséré vert: propriété de Charles Berruex: 1) couvert, 2) place, 3) couvert, 4) cave et chambre, 5) logement et écurie, 6) pré, 7) jardin, 8) place, 9) logement, 10) place et chemin, 11) bûcher et couvert de fontaine; leur implantation tient compte de l'ancienne rive du déchargeoir supprimé, 12) jardin. On remarque l'ajout de 13) la forge et 14) la division de la propriété pour les Martin, futurs bâtisseurs du café de l'Île. La forge est placée à l'est de l'allée qui conduit à la maison principale. En face de l'entrée de la propriété, dans les restes du boulevard d'artillerie de 1515, articles à la commune d'Yverdon: 15) teinturerie de Jean Gosset, 16) et 17) deux ateliers loués à divers particuliers, le tout démolé en 1861 et remplacé par 18) la tannerie et les logements aux étages du boucher Frédéric Michod (actuelle maison de la fondation Petitmaître) sur 19) le fonds racheté à Ferdinand Jayet. En tête de rangée de la rue des Moulins avant le pont: 20) logement, atelier, 21) four du potier de terre Louis-Frédéric Musy. Vis-à-vis, au bord du canal: 22) la teinturerie de Georges Ehinger, qui s'est appuyée en 1776 contre la tour semi-circulaire du boulevard, démolie au début du XIX^e siècle en même temps que la porte des Moulins. Au sud, la propriété est limitée par 23) l'huilerie et la filature de Jacques Roulet et Auguste Bolle, sur le terrain de la Ville où se trouvait l'ancien canal de dérivation, et bien sûr par 24) les moulins d'Yverdon. Plus loin, en bordure amont du petit étang 25) et 26) le pilon et magasin à écorces (avec l'agrandissement en gris, cet ensemble correspond à l'actuel n° 50 de la rue des Moulins), 27) les foules à tissus et 28) la chocolaterie, tous ces édifices loués par la ville d'Yverdon à divers tenanciers. Dessin, Yves Eigenmann

Vue sur le canal en aval des installations des moulins 24) depuis le pont franchissant le canal. On devine une des grandes roues motrice au centre. À droite, la végétation à l'avant de l'ancienne huilerie 23) marque la limite de la propriété Berruex. La forge se trouve juste hors cadre à droite. Diapositive en verre de Joseph Centurier, entre 1860 et 1890, collections du Musée d'Yverdon et région, reproduction K. Sauterel, Eurecad Sàrl, Gollion

◀ ACY, Ca 2, Plan cadastral d'Emmanuel de Treytorrens, folios 3 et 4, 1737. Toutes les inscriptions à l'encre sanguine remontent à l'établissement du premier cadastre vaudois vers 1805. On constate ainsi qu'Henri Vuillemin a acquis les deux parcelles voisines de François Duthon et Anne Tâcheron. Sa grande maison («bâtiment») est construite après l'abandon du canal de dérivation, dit le «déchargeoir», qui partait en aval des moulins. Sur ce canal comblé, la Ville édifiera le nouveau logement des meuniers, devenu plus tard une huilerie. La parcelle est également rectifiée en 1772 par une digue en pieux de chêne en bordure du canal des Moulins: c'est là que sera construite la forge d'Henri Berruex. Difficilement lisible mais bel et bien dessiné: le premier débit de vin de Vuillemin sur la parcelle Tâcheron, à l'emplacement du futur café de l'Île. Tout ceci se situe encore à l'extérieur de la ville ancienne, enfermée dans son enceinte fortifiée. La porte dite des Moulins, alors très étroite, est protégée par le boulevard de 1515 flanqué de ses tours semi-circulaires d'artillerie construites par les Bernois en 1536.





ACV, GB 387-c1, Plan Decoppet, 1900, assemblage des folios 14 et 15. La forge est dûment représentée. Elle est bordée par le bief alimentaire qui résulte du rétrécissement du canal des Moulins après la démolition de ces derniers en 1890. La famille Berruex se sépare du vendage et de la salle à boire (parcelle violette, propriété de Jean-Louis Auberson, puis de la famille Martin) mais elle acquiert l'ancienne huilerie de Jacques Roulet. Ce qu'il restait du boulevard ainsi que les deux premières maisons de la rangée occidentale de la rue des Moulins disparaissent en 1861 à l'initiative de la Ville, qui voulait améliorer le dégagement sur le pont des Moulins. L'entrée à la propriété Berruex n'a pas changé: par une servitude, les Martin doivent permettre d'y accéder.

La grande maison d'Henri Vuillemin, construite vers 1764. Au premier plan le «creux de la foule» qui abritait des viviers à poissons, vers 1880. À droite la forge d'Henri Berruex a), non pas en maçonnerie mais d'abord bâtiment charpenté qui présente une façade-pignon recouverte de larges planches. Collection privée

Le pont des Moulins dans les années 1880. Ce dessin aquarellé a été réalisé peut-être par un nostalgique des moulins que l'on savait condamnés. Au premier plan, des charpentiers ou des bûcherons viennent de déposer des grumes pour qu'elles soient débitées à la scie mécanique intégrée aux moulins à proximité des meules. Au fond, en partie dissimulée par le parapet qui surplombe le canal, la forge d'Henri Berruex a). Celle-ci se trouve au-devant du vendage de la famille Martin b). Le grand bâtiment bleu, dont l'aspect extérieur n'a pas changé, est édifié en 1861 par le boucher Frédéric Michod.

Legs A. Michod, collections du Musée d'Yverdon et région, reproduction K. Sauterel, Eurecad Sàrl, Gollion, retouches et suppressions de rousseurs, Y. Eigenmann



Plan de situation actuel: la Fondation CEPY détient la parcelle n° 964, soit rue des Moulins n° 32. Les bâtiments sis du n° 34 au n° 42 sont actuellement entre les mains de leurs habitants, selon le régime de la Propriété par étages (PPE).



La grande maison d'Henri Vuillemin au début de sa démolition en 1979, vue depuis la rue du Midi. L'édifice est construit vers 1764 par un bon entrepreneur et probablement en plusieurs étapes. L'interpénétration malhabile des volumes et l'organisation simplissime des façades ne sauraient révéler un véritable travail d'architecte. À l'arrière à droite, le petit bâtiment locatif avec balcon du serrurier Edouard Pernet remplace en 1936 l'ancienne huilerie.
Photo Archives d'Yverdon-les-Bains

LES ORIGINES DE L'ANCIEN CAFÉ DE L'ÎLE

Puisqu'il est en contact avec les producteurs de vin, en particulier ceux de la Côte, Vuillemin s'intéresse à en faire l'achat afin de pouvoir le débiter sur place à Yverdon; il obtient rapidement un droit de vente à l'emporter. Ce point de vente (qualifié alors de «vendage») prend place d'abord dans la grande maison mais, comme celle-ci se situe un peu en retrait, derrière les moulins, Vuillemin acquiert une parcelle plus proche de la porte des Moulins; il y construit un autre bâtiment au début des années 1780 dans lequel il va installer son négoce⁹. Le financement est assuré par la

vente au charpentier Jacques Riols de sa maison «du bas de la rue du Milieu», probablement voisine de l'ancien café de la Couronne sur la place de l'Amitié⁹. En 1799, Henri Vuillemin est au bénéfice d'un droit de pinte¹⁰; il dispose alors d'une salle à boire. Le vendage était situé exactement à l'emplacement du café qui a repris l'appellation «de l'Île» et qui a cessé son activité (fig. 10): c'est donc bien à cette époque qu'il faut faire remonter l'origine de ce haut lieu de la convivialité yverdonnoise, même s'il s'avérait alors très sommaire.

LES DÉBOIRES DES VUILLEMIN, ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ EN 1806 PAR CHARLES BERRUUX

Henri Vuillemin a deux enfants. On n'a que peu de renseignements sur sa fille Marianne, car elle a rapidement quitté le pays. En 1768, jeune encore, elle se trouve en Hollande où elle a dû passer toute son existence. En revanche, son fils Henri-Maximilien fait beaucoup parler de lui. Il n'hérite pas des qualités entrepreneuriales de son père. Il se forme comme horloger mais ne semble guère doué, car il n'arrive pas à travailler de façon autonome. Il s'exile en France, puis, de retour à Yverdon, il engage, pour défendre ses intérêts, l'avocat Charles de Félice, un fils du célèbre imprimeur-éditeur de l'Encyclopédie d'Yverdon; ce dernier nous apprend que Vuillemin a été pris là-bas, lors des événements de la Révolution française, dans «le tourbillon du terrorisme» et qu'il a été emprisonné six mois au Havre. C'est donc un personnage marginal qui rentre à Yverdon et qui se présente devant le juge de paix le 19 août 1803 pour la lecture du testament de son père, décédé trois jours plus tôt¹¹. Une clause montre que ce dernier se défiait de son fils puisqu'il souhaitait que ce dernier soit placé sous l'autorité d'un tuteur. En effet, et confirmant les craintes paternelles, Vuillemin se comporte mal. Sujet à la boisson, il est dénoncé régulièrement pour tapage nocturne, tirant des coups de feu de son appartement et terrorisant ses locataires. Il contracte

des dettes, notamment auprès du capitaine Henri de Treytorrens, propriétaire de la maison éponyme à côté des Bains. Les Treytorrens des Bains étaient des proches de son père Henri. Ce dernier avait affermé dès 1775 avec le chevalier David-Philippe de Treytorrens le droit de pêche détenu par la Ville sur la Thièle en exploitant les viviers immergés dans la pièce d'eau du «creux de la foule»¹². David-Philippe, qui reconstruit somptueusement sa campagne des Bains, l'actuelle villa d'Entremonts, entre 1778 et 1785, fait venir toute la pierre jaune de Neuchâtel avec la barque d'Henri Vuillemin¹³.

La première Municipalité d'Yverdon tente de raisonner le fâcheux; elle cherche bien sûr à éviter que ce dernier ne tombe dans l'indigence et ne devienne à sa charge, soutien réservé à tous les bourgeois de la ville. Vuillemin est dénoncé au juge de paix, puis la cause est portée devant le tribunal de district en 1804. L'avocat de Félice parvient à retarder la saisie des biens. Les affaires ne s'arrangent pas: Vuillemin séduit sa servante, Marie Heller. Sa situation obérée le conduit à faire profil bas et à épouser l'infortunée; le couple aura trois enfants dont deux survivent.



La grande maison d'Henri Vuillemin vue depuis la rive gauche de la Thièle.

Photo Th. Benner, 1928, collections du Musée d'Yverdon et région, reproduction K. Sauterel, Eurecad Sàrl, Gollion



La Thièle, vue depuis le jardin de l'ancienne cure à la rue du Collège, vers 1810. À gauche, à la place de la fortification d'époque bernoise avec sa petite tourelle se trouve maintenant le pavillon des officiers des anciennes casernes. Nous sommes à la confluence du cours principal de la rivière avec le canal des Moulins, ce dernier comblé pour la rue des Casernes. On aperçoit sur la Thièle ou sur la rive trois bateaux caractéristiques possédés par les pêcheurs, alors appelés «loquettes». Tant les Treytorrens que les Vuillemin détenaient de tels bateaux pour exploiter leur droit de pêche. Non utilisés, ils devaient être amarrés près du pont de Gleyres que l'on aperçoit à droite. Musée d'Yverdon et région

En 1806, la saisie est prononcée, la vente forcée effectuée. C'est sans doute un proche d'Henri Vuillemin père qui emporte la mise, soit Charles Berruex, originaire des Ormonts-Dessus; dès lors cette famille sera très présente dans ce coin de ville jusqu'à la fin du XX^e siècle. Charles Berruex développe sa pinte; il obtient en 1809 une patente de traiteur¹⁴; il arrondit ses revenus en affermant à la Ville en 1816 la perception de l'impôt sur les boissons sur tout l'arrondissement d'Yverdon¹⁵. En 1826, La Ville accepte qu'il obtienne pour son «vendage» un droit d'installer et d'exploiter un jeu de billard, mais le canton s'y oppose¹⁶. Henri-Maximilien tombe à l'assistance: la Ville réussit à récupérer une certaine somme de la vente forcée, mais ce capital ne suffit pas à couvrir l'assistance régulière versée

à cet infortuné jusqu'à sa mort en 1836. Pis, la Ville continue à subvenir aux besoins de ses deux enfants: dans cette époque pratiquement sans échappatoire sociale, la misère se transmettait régulièrement aux descendants. Les enfants sont confiés à leur grand-père maternel, le cordonnier Heller, mais on ne sait ce qu'il est advenu de la mère. La Commune doit se soucier de leur trouver un apprentissage et surtout de le financer. L'aîné, Henri, apprend ferblantier et réussit à survivre sans assistance, alors que le cadet, Philippe, ne peut tirer grand-chose de son métier de potier de terre, une activité artisanale sur le déclin, car les poêles en céramique produits industriellement sont meilleur marché; jusqu'en 1875, Philippe Vuillemin touche un secours annuel de 270 francs¹⁷.



LE MARÉCHAL-FERRANT HENRI BERRUUX, ÉDIFICATION DE LA FORGE

Du côté Berruex, les affaires ont l'air de se développer tout à fait correctement. Les bâtiments sont toujours bien entretenus et au cours du XIX^e siècle, le vendage s'étoffe de diverses annexes. Un fils de Charles, Henri, né en 1828, apprend le métier de maréchal-ferrant. C'est lui qui fait construire la forge en 1871¹⁸. Auparavant, il exerçait son métier à la rue d'Orbe, dans un établissement qu'il louait sans doute¹⁹. Trois générations de maréchaux-ferrants vont dès lors se succéder. Après Henri, c'est son fils Henri-Louis qui reprend le flambeau dans les années 1880, puis Paul-Louis son petit-fils à la fin des années 1910²⁰. Cette même année 1871, sans doute consécutivement au décès de Charles en 1864, l'hoirie se sépare du vendage, soit de toute la parcelle du futur café de l'Île, cédée à Jean-Frédéric Auberson qui la revend quelques années plus tard à la famille Martin²¹. Il appartiendra à Henri Martin de reconstruire complètement en 1906 le bâtiment sous la forme qu'on lui connaît actuellement²² (fig. 11). À l'arrière, il édifie une grande salle éclairée par de vastes fenêtres tournées au sud-ouest dévolue à d'importantes réunions; elle est également équipée en 1912 de toute la machinerie nécessaire à ce qu'elle puisse fonctionner comme cinéma. L'enseigne du «Rex» n'est liée à ce lieu que depuis 1970. Auparavant, ce cinéma se trouvait

à l'ancien Hôtel du Port, à l'entrée de la rue d'Orbe, sur le front de la rue de Neuchâtel, démoli pour faire place à la «tour Bel-Air».

La grande maison construite par Vuillemin est connue par un dessin malheureusement non signé et non daté (fig. 8). La facture est celle d'un amateur, peut-être un enfant d'Henri Berruex, car l'accent est mis en tout cas sur cette propriété. On l'enjolive en effet en omettant de faire figurer les dépendances et, pratiquement accolés à ces dernières, les moulins avantageusement remplacés par de la verdure qui encadre mieux la maison. L'arrière-plan est arrangé également, le dessinateur campe le clocher du Temple, qui, en réalité, est situé hors de la vue, beaucoup plus à droite. Et on remarque bien sûr un modeste bâtiment recouvert d'un toit en bâtière reposant sur un mur-pignon non pas en maçonnerie mais formé d'une structure charpentée couverte de simples planches. Les autorités communales tolèrent visiblement que l'édifice soit construit en bois car il est relativement éloigné des maisons voisines; elles jugent que le risque de propagation d'incendie est limité. Les parties basses de l'édifice, de dimensions plus modestes (voir fig. 6 et 13), étaient néanmoins dressées en murs de moellons, toujours en place.



Au premier plan, le canard nage sur l'étang qui recevait une partie des eaux du canal des Moulins, soit celles qui faisaient tourner les roues des foulons à tissus, ainsi qu'un moulin à écorce (moulin à tan). Un moulin à vernis est attesté dès la première moitié du XVIII^e siècle pour produire la poudre d'émail et les diverses couleurs céramiques utilisées pour la confection de la faïence, tant les carreaux de poêle que tout type de vaisselle; il était exploité par les divers potiers de terre et les faïenciers qui habitaient le faubourg des Moulins, tels les Pavid, Ingold, Musy et autres Correvon. Henri-Louis Berruex diversifie ses revenus. Il fait édifier un petit bâtiment locatif en 1913, à l'ouest de la forge (fig. 16).

Paul Landry, le dernier de la dynastie d'architectes-entrepreneurs yverdonnois actifs depuis 1770, est l'auteur des plans²³. Il prend soin d'harmoniser la maison avec celle du café de l'Île, précédemment construit en 1906 dans la même veine Heimatstyl par le tenancier Henri Martin. Henri-Louis acquiert également de la société chargée de l'assainissement des marais de la plaine de l'Orbe²⁴ dans les années 1890 ce qu'il restait des moulins, désormais abandonnés, soit l'huilerie (fig. 11), qu'il met en location. En 1914, Paul Landry dresse encore les plans pour la remise qui s'acole à la façade sud de la forge²⁵.



Photo Swissair 1919, le faubourg des Moulins. 1) le café de l'Île avec 2) la salle de danse, jeux de quilles et cinéma à l'arrière. La propriété Berruex se compose alors 3) de la grande maison de 1764, 4) de la maison des meuniers puis huilerie proche des anciens moulins, 5) du petit bâtiment locatif et 6) de la forge contre laquelle s'appuie déjà la remise. On distingue l'allée principale qui part de la forge pour se rendre à la grande maison. On remarque également le caractère encore très végétal du quartier, en particulier l'abondance de jardins potagers et d'arbres fruitiers. À droite de l'ancienne huilerie, 7) la maison d'Aimé Mottaz sera démolie en 1944 au profit de l'atelier d'Edouard Pernet. Dans la partie gauche de la vue, la rangée occidentale de la rue des Moulins est encore debout, ponctuée par 8) le café des Casernes, près de l'entrée de ces dernières, tenu par Charles Spaeth. Sur le site des casernes les deux bâtiments allongés qui se font face étaient les anciens dépôts à sel de LL. EE. de Berne. On observe encore 9) le mur de ville de 1601, ponctué par 10) l'ouvrage en éperon au bord de la Thièle. Bibliothèque de l'école polytechnique fédérale, Zurich, photo Walter Mittelholzer

LE COMBAT INÉGAL DU CHEVAL ET DE L'AUTOMOBILE

On ne sait si Henri Berruex a exercé son métier de maréchal-ferrant jusqu'à la fin de sa vie. Il est probable qu'il louait déjà la forge ou qu'il avait engagé un employé pour l'exploiter. Son fils Paul, né en 1896, débute sa carrière professionnelle comme maréchal-ferrant, mais il se convertit plus tard dans la représentation de machines-outils. Il est probable qu'avec le développement de l'automobile, les Berruex perçoivent que cette activité traditionnelle n'a plus le vent en poupe. La profession de garagiste se substitue désormais à celle de maréchal-ferrant! Conseiller communal, Henri Berruex dépose en effet une motion en 1923 pour que la Ville termine les achats des maisons de la rangée ouest de la rue des Moulins, commencée en 1909 déjà, afin de pouvoir assainir le quartier, le rendre mieux aéré, et proposer une rue plus large qui puisse s'adapter à la circulation automobile²⁶. Cette proposition suit le plan d'extension de la ville que l'ancien entrepreneur John Landry avait proposé en 1902, visant à étendre le quadrillage de rues pour les futurs quartiers²⁷. Le prolongement de la rue Roger-de-Guimps et de celle des Moulins, coupées par la rue du Midi et reliées par les diverses rues qui lui sont parallèles en direction de la plaine de l'Orbe, résultent directement de ce plan. Landry avait déjà prévu la démolition des maisons de la rue des Moulins pour y substituer un square (comparer fig. 11 et 12).

La motion Berruex est rejetée mais le temps plaide pour son auteur. En 1938, on commence à démolir les maisons de la rangée occidentale de la rue des Moulins et l'extrémité des fortifications bernoises de 1601, remplacée par une nouvelle caserne qui s'installe sur la rive de la Thièle. Il faut attendre 1950 pour que la dernière maison disparaisse, soit le café des Casernes; l'ultime tronçon de l'enceinte bernoise est abattu. Le tout est remplacé par le jardin public. Le canal des Moulins disparaît définitivement à cette époque, avec l'abandon des boucheries, remplacées par les nouveaux abattoirs à la rue de l'Arsenal, inaugurés en 1942. À la place de ces dernières, les architectes Dormond et DuPasquier édifient pour l'entrepreneur Ernest Gasser le grand bâtiment locatif et commercial arrondi dans lequel s'installe notamment la Migros.

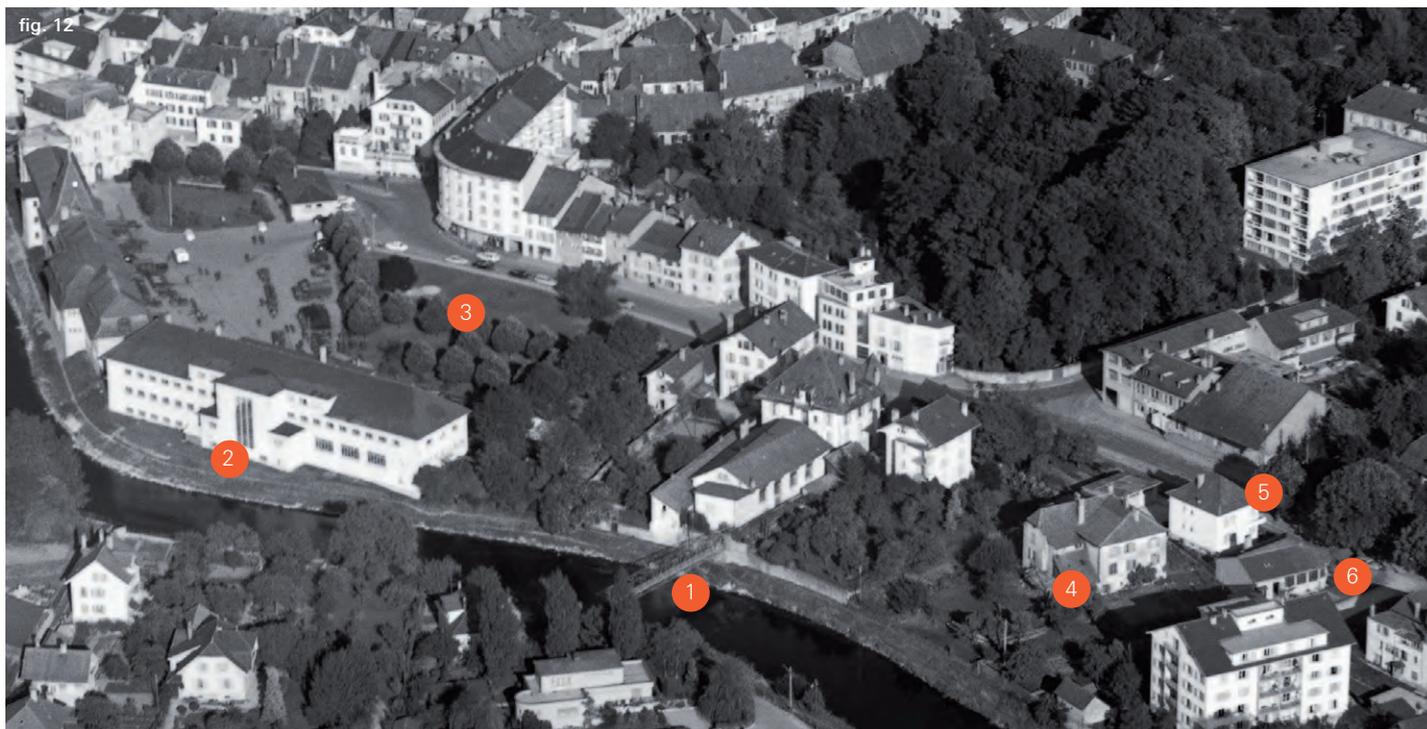


L'ancienne forge Berruex, état avant rénovation. Vue sur le foyer dans le local a) avec les outils employés par le dernier maréchal-ferrant, Paul Chevalier.
Photo Armando Pereira, 2007



Cherchant à s'adapter à l'évolution du siècle passé qui a vu la traction et le déplacement hippomobiles supplantés par le moteur à explosion, Berruex se propose déjà en 1928, dans la veine de sa motion, de transformer la forge et sa remise

en cinq garages pour les automobiles²⁸, mais comme le quartier n'était pas encore adapté pour les accueillir, la Ville lui refuse l'autorisation. La forge est donc maintenue et mise en location.



Le café et la grande salle de société de l'Île, la propriété Berruex en 1962, photo Swissair. 1) La passerelle piétonne (construite en 1932 par Alfred Borloz sur des plans de l'ingénieur S. Grafas) a précédé la création du pont de la rue du Midi en 1965-1966. Les habitants du fond de la rue d'Orbe et de la chaussée de Treycovagnes l'empruntaient pour aller faire leurs emplettes à la Migros, sise dans le bâtiment arrondi de 1950, à l'emplacement exact des anciennes boucheries. La passerelle sera ensuite déplacée à la hauteur de la rue des Tilleuls. Un des magasins à sel bernois a été démoli et remplacé en 1938 par 2) un vaste bâtiment à l'usage des casernes conçu par l'architecte Robert Pilloud. 3) Le jardin public a remplacé la rangée occidentale de la rue des Moulins après la démolition définitive en 1950 du mur de ville et du café des Casernes. Charles Spaeth a repris l'exploitation du café de l'Île. À côté de 4) la grande maison Vuillemin, toujours propriété des Berruex, on observe 5) la maison d'habitation d'Edouard Pernet à l'emplacement de l'huilerie et à l'avant, 6) l'atelier de serrurerie. La rue du Midi est prolongée en 1965-66 entre cet atelier et le grand locatif dans le coin droit de la photo pour franchir la Thièle et être reliée au Curtail-Maillet. Bibliothèque de l'école polytechnique fédérale, Zurich, photo Werner Friedli



ON CONTINUE À TRAVAILLER LE FER ET L'ACIER DANS LE QUARTIER DES MOULINS

Henri Berruex vend l'ancienne maison du meunier qui est démolie. En 1936, le serrurier Edouard Pernet fait édifier à la place sa maison d'habitation, petit bâtiment carré conçu par l'architecte Alfred Oberhäsli comportant deux étages sur un sous-sol semi-enterré²⁹. En 1944, au moment où le bief alimentaire disparaît, Edouard Pernet acquiert la propriété voisine d' Aimé Mottaz, ce qui lui permet de construire, à proximité de son domicile, son atelier de serrurier, sis auparavant au n° 3 de la rue des Moulins. Implanté à l'angle de la rue des Moulins et du prolongement désormais projeté de la rue du Midi pour faire la jonction avec le Curtil-Maillet, le bâtiment se voit imposer par la Ville une forme arrondie qui marque le virage³⁰. Il faudra pourtant attendre 1966

pour que le pont franchissant la Thièle soit enfin construit. L'atelier se maintient jusqu'au début des années 1970, avant de s'établir aux Champs-Lovats. Le complexe actuel qui le remplace résulte d'une opération immobilière menée par les frères Pierre et Jean-Claude Ehinger, propriétaires de la teinturerie éponyme et descendants du fondateur, Georges, qui avait initié cette prospère entreprise en 1776. Les deux frères acquièrent les bâtiments des Pernet, ainsi que la grande maison de la famille Berruex, pour les démolir et y substituer en 1986 leur ensemble immobilier concrétisé par le bureau d'architectes Yves Ruchti; le nouvel édifice conserve un plan arrondi qui marque toujours le carrefour.



Le pont de l'Île avant sa transformation radicale en maçonnerie en 1890. À gauche au premier plan, l'ancienne forge d'Henri Berruex.

À l'arrière, la maison des enfants du boucher Frédéric Michod. Derrière le pont: la propriété Ehinger.

Diapositive en verre de Joseph Centurier, entre 1860 et 1890, collections du Musée d'Yverdon et région, reproduction K. Sauterel, Eurecad Sàrl, Gollion



fig. 13

L'ACTIVITÉ DU MARÉCHAL-FERRANT

Le dernier maréchal-ferrant à avoir travaillé à la forge est Paul Chevalier, avec qui l'on pouvait prendre rendez-vous en composant le 2 30 02 puis le 21 30 02 jusque dans les années 1970; son appartement était tout près, dans la maison maintenant propriété de la fondation Petitmaître au n° 28 de la rue des Moulins. Si l'automobile efface le cheval de la vie utilitaire, ce dernier reste néanmoins très présent à Yverdon et permet au maréchal-ferrant de continuer longtemps son activité. En effet, pendant quelques décennies, jusqu'en 1989, Yverdon est un haut lieu des courses hippiques grâce à un hippodrome réputé, pour lequel s'investissent quelques passionnés comme le notaire Louis Servien qui détient la dernière écurie en ville à la rue du Four, ses voisins, le docteur Jean-Claude Piguet et le vétérinaire Alfred Vaucher, le banquier Charles Piguet, l'archi-

tecte Horace Decoppet ou encore le «gentleman-farmer» Benjamin Delacrétaz du domaine Bel-Air en dessous de Bellevue. Si l'hippodrome disparaît, les activités équestres subsistent tout de même, centrées sur les concours de course et de saut pour les compétiteurs, sur la randonnée pour les simples amateurs. On peut signaler ici le centre équestre de la rue des Moulins, ainsi que l'élevage de la Brasserie au Bas-des-Monts (route de Lausanne) des frères Jacques et Michel Pellaux, qui mènent certains de leurs chevaux haut dans les concours internationaux les plus réputés. Actuellement, ce n'est plus le cheval qui se rend à la forge du maréchal-ferrant, mais cette dernière qui se déplace à lui, aménagée dans une camionnette. Le foyer à charbon est remplacé par un four à gaz, beaucoup plus compact et moins salissant.

◀ L'ancienne forge de 1871 peu avant sa transformation. Le dépôt, conçu par l'architecte Paul Landry, est accolé au mur pignon méridional en 1914. À l'arrière, Landry réalise le petit bâtiment locatif en 1913 pour Henri Berruex. Photo Armando Pereira, 2007

La forge, relevé de l'état avant la dernière rénovation. Le noyau le plus ancien est la partie centrale où se trouvait le foyer a). À droite, l'aire où stationnaient les chevaux était à l'origine un simple couvert; elle a été fermée par la suite b). Dans le projet Alberti, le mur séparant ces deux espaces a été largement ouvert afin de créer une grande salle de réception. À gauche, tracé de la remise de 1914, non conservée c). Relevé Alberti Architectes SA, 2007



À la rue des Moulins, Paul Chevalier a la réputation non seulement de bien travailler le métal mais aussi d'apprivoiser le cheval, de le mettre en confiance afin de ne recourir que le moins possible aux instruments de contrainte qui le forcent à rester tranquille, comme le frein ou le tord-nez. Le travail consiste à adapter les fers au sabot du cheval (fig. 14), mais il faut également préparer ce dernier à recevoir le nouveau fer. Pour le changer, le maréchal utilise plusieurs outils qui ont pu être conservés ou retrouvés, tels le brochoir, la tricoise, le dérivoir ou la mailloche. Il lui faut préparer le sabot du cheval avec la rénette destinée à dégager les fourchettes des sabots et à les nettoyer en profondeur pour éviter maladies et infections. La préparation du sabot s'achève avec le rogne-pied ou la pince à parer. Il peaufine son travail avec la râpe pour araser la corne.

Le maréchal doit bien sûr apprêter le fer, c'est le travail à la forge. Il chauffe les empreintes de fer choisies afin de les adapter à chaque sabot selon l'anatomie du cheval. Pour cela, il les porte au rouge dans le foyer de charbon dont la température est réglée avec le soufflet. Il est important pour lui de bien contrôler les couleurs de chauffe pour que le métal reste malléable et ne soit pas recuit. Ainsi, l'atelier doit baigner dans la semi-obscurité. La pièce, fermement tenue avec la tenaille de forge, est façonnée, martelée et rectifiée à l'enclume; pour cela le maréchal manie un marteau spécial appelé un ferretier. Parfois il faut rajouter des trous avec un marteau à étamper. Le fer est fixé avec des clous forgés de section carrée, longs de plusieurs centimètres, placés dans chacune des étampures. Chaque clou se termine par une lame effilée qui est rabattue et enfoncée dans la corne du sabot. Pour ce faire il utilise une pince à river³¹.

fig. 14



Le maréchal-ferrant au travail, huile sur toile de Charles Egli, 1952.
Il s'agit ici non pas de la forge des Moulins mais de celle sise à la rue du Collège, remplacée ensuite par le magasin de cycles Favre.
Collection privée, photo Daniel Wasner



La forge des maréchaux Berruex présentait deux espaces bien séparés (fig. 15) avec une sorte de grand vestibule d'entrée abondamment éclairé. La paroi du fond, vis-à-vis de l'entrée, était couverte d'un solide lambris où étaient fixés deux ou trois anneaux pour attacher le cheval par la bride. Cette paroi séparait cet espace d'entrée de la forge propre-

ment dite, plus sombre. Le matériel retrouvé dans l'édifice montre également que le maréchal-ferrant confectionnait des cercles de métal pour les roues de char. L'opération du cerclage, nécessitant le chauffage complet du cercle, devait se pratiquer à proximité, en plein air.



L'ancienne forge Berruex, état avant rénovation.
Le grand soufflet qui permettait la régulation de la température du foyer, dans le local **a**); la mangeoire dans le local **b**). Ces deux éléments ont été conservés dans leur situation originale.

Photo Armando Perreira, 2007

DE LA FORGE AU LIEU CONVIVAL

Après le départ de Paul Chevalier, la forge est louée et convertie en simple atelier ou dépôt. Son entretien est minimal (fig. 16). On songe même à raser l'édifice. Lorsque la Fondation CEPY décide d'un nouveau placement immobilier pour continuer son mécénat dédié à la dimension historique et culturelle d'Yverdon et de sa région, elle choisit d'investir dans la construction du Centre médico-social du Nord vaudois, alors en recherche de locaux, sur l'ancienne propriété Berruex, à la place du petit locatif alors vétuste. Un membre de la Fondation, le cavalier Pierre Brocard, a conservé de vifs souvenirs et il est resté attaché au lieu où il amenait ferrer les chevaux dont il s'occupait. Il n'est plus question de rouvrir la forge mais l'idée est alors née d'en conserver le souvenir, en guise de dernier clin d'œil au passé artisanal du quartier des Moulins. Il appartient au bureau Alberti Architectes SA de concrétiser cette évocation sur le plan architectural.

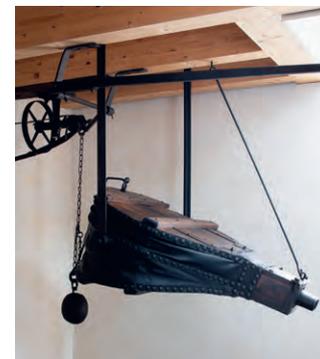
Pour que le bâtiment puisse être conservé, il s'agit tout d'abord de lui trouver une nouvelle fonction. Un lieu d'expositions ou de réunions pour diverses assemblées de sociétés ou des privés semble être une bonne opportunité. Les dépôts de 1914 sont démolis. On décide de ne conserver que le gabarit de la forge primitive. L'enveloppe de l'édifice, construction très modeste à l'origine, est en mauvais état alors qu'à l'intérieur les instruments du maréchal sont, eux, encore relativement bien conservés (fig. 17). On parvient malgré tout à sauvegarder le gros œuvre maçonné mais toute la charpenterie doit être changée. On opte pour une isolation périphérique dissimulée par un écaillage de petites plaques d'Eternit couleur anthracite. Cette enveloppe suggère l'apparence du charbon et, du coup, la fonction primitive de l'édifice, puisque ce combustible a toujours été indispensable au fonctionnement de la forge.

La forge proprement dite, vue depuis l'aire d'accueil des chevaux où se trouvait une mangeoire. Les roues de char étaient également cerclées par le maréchal-ferrant. Au fond à droite, l'enclume et quelques outils qui ont été conservés.
Photo Yves Eigenmann, 2018



fig. 17

À côté d'un ancien puits réévoqué, l'aire-vestibule où se pratiquait le changement des fers; les chevaux étaient attachés aux anneaux fixés à la paroi lambrissée, conservée et mise en valeur. La partie droite du mur séparant cette aire de la forge a été abattue afin de créer un grand espace convivial. Au deuxième plan, on observe le soufflet qui réglait l'intensité de la chaleur du foyer, suggéré par un plan de cuisine qui l'a remplacé. Photo de droite, le soufflet. Photos Yves Eigenmann, 2018



On en profite pour surélever légèrement l'édifice afin de rendre les combles exploitables: une grande salle de réunion y trouve place (fig. 18); elle est abondamment éclairée par des velux et une grande verrière aménagée dans le pignon, procurant une jolie vue sur l'ancien faubourg des Moulins. À l'arrière, le mur pignon est ajouré, sous la panne faîtière d'une haute et étroite fenêtre qui éclaire les deux niveaux et donne sur l'axe de l'ancien canal. Au rez-de-chaussée, on a conservé la subdivision primitive différenciant la forge proprement dite et le grand vestibule où étaient ferrés les chevaux (fig. 19), mais en élargissant le passage du côté de la mangeoire, elle aussi conservée. Là étaient stationnés les chevaux attendant leur tour, attachés à l'un ou l'autre anneau encore en place. À gauche, se trouve l'aire où opérait le maré-

chal-ferrant, devant le lambris encore conservé et rafraîchi. Le sol est fait de grandes dalles en grès ardoisé anthracite qui font écho à l'aspect extérieur de l'édifice; elles se sont substituées à un pavé de petits galets. On a gardé la mémoire du puits d'où était tirée l'eau nécessaire au refroidissement des fers. À l'arrière, dans l'ancien espace de la forge, le potager de la cuisine, enveloppé dans des murets en brique, suggère la présence du foyer où était chauffé le métal avant d'être travaillé et forgé à l'enclume; il en occupe l'emplacement exact. La température du feu était réglée par un spectaculaire soufflet, mû par un moteur, lui disparu, mais il subsiste en partie le mécanisme de transmission qui devait actionner également un tour, non conservé. Tout ce mobilier ancien a été fixé à la nouvelle poutraison lamellée-collée du plafond.

Le comble, idéal comme surface d'exposition ou pour la tenue de conférences ou de colloques.
Photo Yves Eigenmann, 2018

Informations détaillées et conditions de location:
www.fondation-cepy.ch



NOTES

¹Sur la configuration générale du faubourg des Moulins et son évolution au cours de l'histoire, voir Daniel DE RAEMY, Carine BRUSAU, *Histoire d'Yverdon, II, de la conquête bernoise à la Révolution vaudoise*, Yverdon-les-Bains, 2001, pp. 91-100.

²Sur l'évolution de l'emplacement des Moulins et des canaux les alimentant à l'époque de Pierre et Philippe de Savoie, voir Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les États de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, Lausanne, 2004, pp. 32-33 et 41-42.

³Archives de la ville d'Yverdon-les-Bains (ACY), Ca2, fol. 3 et 4.

⁴ACY, Aa72, Conseil, p. 271, 21 juil. 1764. Depuis cette année, les registres du Conseil attestent de ventes régulières de tuiles et de briques à Henri Vuillemin pour ses constructions.

⁵Archives cantonales vaudoises (ACV), Eb16, mariages, p. 66.

⁶Sur la barque de Vuillemin et son activité de batelier, voir ACY, Fc5, comptes de la Compagnie des bateliers.

⁷ACY, Aa94, Conseil, p. 169, 13 avr. 1798.

⁸ACY, Aa84, Conseil, p. 192, 14 oct. 1780.

⁹ACY, Aa85, Conseil, p. 351, 12 nov. 1782.

¹⁰ACY, Ab1, Municipalité, p. 96, 23 oct. 1799.

¹¹ACV, SC20-1, juge de paix, p. 13, 19 août 1803. Dans ce document, on trouve de nombreux renseignements rassemblés pour que le juge de paix puisse instruire le cas Vuillemin.

¹²Sur les droits de pêche affermés dans le territoire d'Yverdon par Treytorrens et Vuillemin, voir notamment AY, Aa80, Conseil, p. 386, 26 août 1775; ACY, Aa83, Conseil, p. 430, 24 déc. 1779; ACY, Aa88, Conseil, p. 136, 9 mars 1787.

¹³Les relations d'affaires entre David-Philippe de Treytorrens et Henri Vuillemin père sont connues grâce aux archives de la justice de Paix. Le premier jouait en quelque sorte le rôle de banquier auprès du second qui a pu ainsi financer ses propres entreprises (ACV, SC20-1, juge de paix, p. 45, 9 janv. 1804).

¹⁴ACY, Ab5, Municipalité, p. 283, 6 oct. 1809.

¹⁵ACY, Ab8, Municipalité, p. 192, 22 nov. 1816.

¹⁶ACY, Ab12, Municipalité, p. 224, sept. 1826.

¹⁷Sur les enfants Vuillemin nous avons consulté les registres de la Municipalité (ACY, Ab) du XIX^e siècle par les index.

¹⁸ACV, Gf12, fol. 58-60, 1840-1880.

¹⁹ACY, Ab25, Municipalité, p. 276, 25 mars 1870: «Le maréchal Berruex cité pour avoir laissé déposés sur le trottoir devant sa forge rue d'Orbe, des brancards de gros chars et un char dimanche 20 crt, a été entendu et mis à l'amende d'un franc sauf son recours contre le charretier Gindroz à qui appartient ces objets».

²⁰ACY, Ea24, recensement 1901; ACY, Ea25, recensement 1907.

²¹ACV, Gf12, fol. 58-60, 1840-1880.

²²ACY, CNg1, Registre enquêtes, 1895-1906: Feuille d'enquête requise le 7 avril 1906 par Mr Henri Martin, cafetier, rue des Moulins. Objet: construction d'une maison d'habitation et d'une grande salle.

²³ACY, ME, n° 633, 1913.

²⁴Après d'âpres négociations, la Ville avait réussi à vendre à un prix confortable toute l'installation des moulins à cette société, car ils étaient l'enjeu de l'assainissement de la plaine de l'Orbe après la correction des eaux du Jura. En effet, la conservation des moulins forçait à maintenir les eaux à un haut niveau à l'entrée d'Yverdon, ce qui était défavorable à l'assainissement, nuisant au rapide écoulement des eaux vers le lac désormais abaissé. La réalisation du bief alimentaire, ayant consisté à restreindre fortement la quantité d'eau, désormais juste utile aux besoins sanitaires des boucheries, a été financée par la Ville, selon arrangement pris avec cette société qui lui a payé un très fort dédommagement.

²⁵ACY, ME, n° 671, 1914.

²⁶ACY, Ad18, 55-I, 19 juil. 1923.

²⁷Daniel DE RAEMY, Patrick AUDERSET, *Histoire d'Yverdon, III, de la Révolution vaudoise à nos jours*, Yverdon-les-Bains 1999, pp. 252-253 et fig. 182.

²⁸ACY, ME, 1594, 1928.

²⁹ACY, ME, n° 2336, 1936.

³⁰ACE, ME, n° 2901, 1944-1945. Les plans sont dus au bureau d'architectes Dormond et DuPasquier.

³¹Très bonne description du travail que nous reprenons littéralement sur le site <http://www.bulledemanou.com/2016/07/visite-d-une-forge-ancestrale-dans-la-drome-2-le-travail-du-marechal-ferrant-et-ses-outils.html>. Visite de la forge de Michel Maillet.

LA FONDATION CEPY

La Fondation CEPY a été créée en 1992, issue de la reprise de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Yverdon-les-Bains par le Crédit Foncier Vaudois. Logiquement, son premier président fût le pharmacien Daniel Kasser qui occupait auparavant cette fonction auprès de l'entité bancaire yverdonnoise. Le capital dont elle a été dotée vise à promouvoir et à encourager des activités culturelles et des études, notamment dans les domaines de l'art, des lettres, des sciences, de l'histoire, du patrimoine naturel et architectural, essentiellement dans le cadre d'Yverdon-les-Bains et du Nord vaudois.

En passant sous le contrôle respectif du Crédit Foncier Vaudois en 1991 puis de la Banque Cantonale Vaudoise, la Caisse d'Épargne et de Prévoyance d'Yverdon-les-Bains (CEPY) S.A. continue son activité de banque à la rue du Milieu 5, son nouveau siège. Son existence perdure jusqu'en 2005, année où elle est absorbée par la Banque Cantonale Vaudoise.

La Fondation CEPY quant à elle, exerce ses activités de façon indépendante. Elle fait fructifier son capital avec la construction d'un immeuble locatif à la rue du Chasseron 4, puis d'un second à la rue des Moulins qui abritera pendant quelques années les locaux du Centre médico-social du Nord vaudois.

Conseil de Fondation 2018: Jacques Levailant, président, Annick Voirol Reymond, vice-présidente, Florian Alberti, Pierre Brocard, Anne de Montmollin, Johann Gilliéron, Walter Staub, Dominique Willer, membres. Hors Conseil: Eric Gentizon, administrateur.



DESSINS EN FILIGRANE

Outils tirés de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, éditée de 1751 à 1772 sous la direction de Diderot et d'Alembert, légendes accompagnant les figures:

- p. 3 – Fer à cheval et clous à ferrer.
- p. 4 – Tenaille à forger la première branche d'un fer à cheval.
- p. 5 – Petit marteau appelé *brochoir*, dont l'usage est d'implanter les clous.
- p. 6 – Tenailles nommées par les maréchaux *tricoises*, servant à déferrer les chevaux.
- p. 8 – Petite pince servant à retirer une pointe de clou, de l'autre côté servant de rénette et de gouge pour fouiller pareillement dans le pied.
- p. 11 – Pince de fer appelée moraille, que l'on met au nez du cheval pour ôter la douleur du cheval dans les opérations quelconques.
- p. 12 – Enclume propre à forger des fers.
- p. 14 – Grosse tenaille à forger, dont on se sert pour tenir le fer.
- p. 15 – Clous à ferrer.
- p. 16 – Etampes servant à percer les fers, ce que l'on appelle *étamper*.
- p. 18 – Encouvette ou espèce de balai à ramasser le charbon dans le foyer.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie chaleureusement pour avoir initié et accompagné le projet: MM. Florian Alberti, Pierre Brocard, Eric Gentizon et Jacques Levailant pour la Fondation CEPY. Mme Annick Voirol Reymond, vice-présidente de la Fondation et M. Jean-François Cand, homme de lettres émérite, ont procédé à la relecture attentive du manuscrit. M. Yves Eigenmann a assuré une couverture photographique judicieuse, suggérant avec sensibilité à la fois le présent et le passé. M. Alexandre Piccand (bureau Créatique) a noué la gerbe en proposant une maquette très séduisante, en parfaite harmonie avec le sujet traité. Mme Catherine Guanzini, archiviste de la ville d'Yverdon-les-Bains, a apporté un soutien bienvenu dans nos recherches. Quelques trésors iconographiques exhumés des collections du Musée d'Yverdon et région par Mme France Terrier dévoilent le passé encore mieux que de longs textes.

